

INDEMNITÉS DES ÉLUS LOCAUX

SÉCURISER LE TRAITEMENT DES INDEMNITÉS ET DROITS SOCIAUX DES ÉLUS LOCAUX : BARÈMES, CUMUL, FISCALITÉ ET COTISATIONS

PROGRAMME DE LA FORMATION

LES INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS

- › Nature juridique des indemnités de fonction
 - › Principe d'effectivité du mandat
 - › Les barèmes et la délibération d'attribution
- Cas pratiques de calcul d'indemnités

L'ENVELOPPE GLOBALE ET LES MODULATIONS

- › L'enveloppe globale
 - › Cas de majoration
 - › Les cas de modulation
 - › L'état annuel des indemnités
- Cas pratique de calcul d'enveloppe globale
"Quels éléments trouver sur la délibération ?" Échanges et conseils pratiques

LE PLAFONNEMENT DES INDEMNITÉS EN CAS DE CUMUL DE MANDATS

- › Les règles de plafonnement
 - › L'écrêttement de l'indemnité
 - › Mandat sur lequel reverser
- Cas pratiques de calcul d'écrêttement en cas de cumul

LE RÉGIME FISCAL DES INDEMNITÉS DE FONCTION DES ÉLUS

- › La fraction représentative de frais d'emploi
 - › Les règles de fiscalité
- Cas pratique de calcul

RÈGLES D'ASSUJETTISSEMENT ET DE COTISATION SUR LES INDEMNITÉS DES ÉLUS

- › Droits contributifs et droits non contributifs
 - › Les cotisations applicables
 - › Cotisation IRCANTEC en cas de cumul de mandats
- Cas pratiques de calculs de proratisation de plafond IRCANTEC
Cas pratiques complet - Élaboration de bulletins de paie à partir de situations pratiques avec :
 - prise en compte des cotisations volontaires CAREL ou FONPEL
 - application des mandats multiples en fonction des dates de début et fin de mandat
Analyse des bulletins de la collectivité : identification des éventuelles anomalies

DROITS DES ÉLUS LOCAUX

- › Le droit à la formation : DIFE – cotisation et droits
 - › Les formations obligatoires
 - › Droits retraite et incidence d'une reprise de mandat
 - › Prise en compte de l'accident du travail
- Mise en débat : identification des difficultés rencontrées dans le contexte professionnel et résolution des situations

FIN DE FONCTION DES ÉLUS

- › Taux et assiette de cotisation au FAEFM, modalités de versement
 - › Bénéfice de l'allocation : conditions, montant, dossier de demande
- Cas pratique de calcul

TEMPS ACCORDÉ AUX ÉLUS LOCAUX POUR L'EXERCICE DE LEUR MANDAT

- › Congé pour campagne électorale
 - › Crédits d'heures
 - › Autorisations d'absence
- Quiz de compréhension
Restitution des acquis de la formation et plan d'actions

OBJECTIFS

- Intégrer le cadre juridique et la jurisprudence encadrant le versement des indemnités de fonction et les droits des élus locaux
- Identifier les cotisations applicables sur les indemnités des élus.
- Appliquer le calcul de l'écrêttement.
- Sécuriser l'indemnisation des élus.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Un panorama complet des règles encadrant les indemnités des élus locaux, incluant les aspects fiscaux, sociaux et statutaires
- Des cas pratiques de calcul concrets et progressifs : écrêttement, plafonnement, cotisations, enveloppes...
- L'analyse personnalisée de bulletins de paie de votre collectivité, pour identifier et corriger d'éventuelles anomalies

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Responsables et collaborateurs des services paie, administration du personnel, RH, agents comptables

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

- Recueil de vos attentes depuis votre espace web 15 jours avant le début de la formation et auto-diagnostic de vos compétences. Des méthodes pédagogiques variées pour s'adapter aux différents profils, définies avec l'objectif de vous impliquer dans vos apprentissages et d'ancrer les acquis par la pratique. Supports pédagogiques : support d'animation, supports pédagogiques (fiches de synthèse, tableaux ...) et autres ressources documentaires disponibles dans votre espace.

SUIVI ET ÉVALUATION

- Feuille d'émargement et attestation de fin de formation
- Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

- 1 665 € HT - Réf : VPA-INDE

Validité : 30 juin 2026

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse ou à distance :
les 26 et 27 mars 2026

Participant(e)

Mme M. Nom

Prénom

Fonction

E-mail

(obligatoire pour accéder à vos documents personnalisés, avant et après votre formation)

Tél. (ligne directe)

Tél. mobile (pour infos de dernière minute)

Mesures compensatoires pour les personnes en situation d'handicap :

Formation choisie

Titre

Référence

Dates

Lieu

Options proposées pour certaines formations :

- Accès e-ressources pendant un an (remise de 40% sur le prix public)
- Veille juridique pendant un an (remise de 70% sur le prix public)
- Expertise décisionnelle d'une heure (remise de 30% sur le prix public)

Merci de préciser votre choix :

Accès e-ressources* Veille juridique* Expertise décisionnelle

Indiquez le tarif total (Formation + option(s) choisie(s))

Entreprise / Établissement

Raison sociale

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Fax

N°d'identification (TVA intracommunautaire)

Code APE / NAF

N° Siret

Responsable de l'inscription

Mme M. Nom

Prénom

Service/Fonction

E-mail

Tél. (ligne directe)

Facturation/Règlement

FACTURE À ADRESSER À L'ENTREPRISE / L'ÉTABLISSEMENT :

À l'attention de Mme M.
 Nom

Prénom

Service/Fonction

E-mail

Libellé de la facture

Si la facture est à adresser à l'entreprise mais à une autre adresse ou un autre service, merci de préciser

Un numéro de bon de commande interne à votre entreprise doit-il apparaître sur la facture ?

OUI NON
 Si OUI, numéro :

GERESO se réserve le droit de facturer une pénalité forfaitaire si le client n'a pas transmis son bon de commande avant le début de la formation

Prise en charge (si parcours certifiant) :

CPF Entreprise OPCO

FACTURE À ADRESSER À L'OPCO :

Nom de l'OPCO

Numéro de prise en charge

Adresse de votre OPCO

Code postal

Ville

Si GERESO n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'OPCO le dernier jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du prix de la formation.

Fait à :

Le :

Signature et cachet de l'Entreprise / l'Établissement, précédés de la mention « bon pour accord » :

La signature de ce bulletin d'inscription vaut acceptation des conditions générales de vente précisées sur www.gereso.com/mentions-legales-et-cgv